



Mairie de ARREUX

08090 ARREUX

Tél/Fax : 03.24.54.93.97

[mairie.arreux@orange.fr](mailto:mairie.arreux@orange.fr)



2, rue de la Mairie

08090 HOULDIZY

Tél/Fax : 03.24.56.43.31

[mairie@houldizy.fr](mailto:mairie@houldizy.fr)

***Damouzy***

2 rue du Pâquis

08090 DAMOUZY

Tél/Fax : [03 24 33 52 53](javascript:void(0))

[mairie.damousy@wanadoo.fr](mailto:mairie.damousy@wanadoo.fr)

**ECOLE DU TRIO**

**Transports Scolaires**

Les Transports Scolaires sont organisés par la Communauté d’Agglomération Ardenne Métropole.

Les horaires relatifs à l’école DU TRIO sont repris dans la Note d’Information.

**Pour bénéficier de ce service il est nécessaire :**

- de faire retour en mairie du formulaire de demande de carte de bus : demande de Pass 1er degré pour l’année scolaire 2021-2022, dûment complété.

- de joindre un chèque de 20 € (à l’ordre de la CTCM) – (possibilité de régler en espèces)

- de fournir une photo d’identité pour les nouveaux inscrits.

**Le tout est à rendre avant le 25 juin 2021 avec le dossier péri-scolaire**

→ La commune de Houldizy centralisera ensuite toutes les demandes et effectuera les démarches nécessaires auprès de l’agence TAC compétente.

→ les cartes 2021-2022 seront gardées par les agents municipaux pour s’en servir tout au long de l’année scolaire.